

**Conseillers municipaux
du groupe**
Avec vous, Bouaye progresse

Bouaye, le 14 janvier 2007

Madame, Monsieur,

Je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour vous et vos proches pour 2007 et je formule bien évidemment des vœux pour que débute dès 2007, dans un climat apaisé, le processus de restauration de la Sénéaigerie.

L'enregistrement du reportage que FR3 vient de tourner sur la commune me permet de vous repréciser la position et les propositions des sept conseillers municipaux du groupe d'opposition :

- Nous regrettons que les élus qui étaient alors, entre l'été 2002 et décembre 2005, vos interlocuteurs vous aient laissés croire au déclassement de votre parcelle classée en espace boisé au sein des EPR (Espaces Proches du Rivage). Durant cette période, je vous réaffirme, et cela est vérifiable dans les comptes-rendus, qu'à aucun moment les élus de la commission urbanisme ou les membres du comité consultatif pour la révision du PLU n'ont été informés de votre demande.

- Aujourd'hui le temps presse pour entamer la restauration durable de la fuie et de la cour carrée. Quels que soient les délais d'approbation définitive du nouveau PLU, nous pensons qu'il faudrait ouvrir dès maintenant d'autres pistes que celle du déclassement de l'espace boisé et formulons cinq propositions allant dans ce sens :

1- La première étape incontournable que nous avons toujours recommandée, notamment lors de notre rencontre du 24 mai 2006, était la **création d'une association pour restaurer la Sénéaigerie**. Vous venez de le faire il y a quelques jours et les élus de gauche y apporteront comme promis leur soutien et leur participation.

2- Il semble utile de **préciser et rédiger le projet commercial** qui influencera la restauration et qui devrait certainement viser à garantir l'entretien régulier ultérieur des parties restaurées. Nous pouvons vous accompagner dans vos démarches auprès de la Chambre de Commerce et du Comité départemental du tourisme dont les conseils peuvent être judicieux.

3- L'association récemment créée doit, dès que possible, **définir un plan de restauration** incluant fuie et cour carrée, en relation avec l'architecte des bâtiments de France. Il est nécessaire que ce plan soit chiffré et fasse l'objet d'une programmation dans le temps. Je suis prêt avec les conseillers municipaux de mon groupe à accompagner l'association pour appuyer ses demandes d'aides auprès des collectivités publiques et de fondations privées.

4- Une **convention** tripartite doit être négociée **entre la ville de Bouaye, l'association de la Sénaigerie et vous-même** pour définir, notamment, les modalités de soutien de la commune et les conditions d'accès du public aux bâtiments restaurés.

5- Dans ce cadre, un partenariat avec le service jeunesse de la ville de Bouaye et des associations spécialisées, telles que l'association *Rempart*, peut permettre à l'association de la Sénaigerie d'organiser des **chantiers de jeunes** durant plusieurs étés ; des **chantiers d'insertion** peuvent aussi être ouverts pour certains types de travaux.

Notre groupe reste à votre disposition pour approfondir chacune de ces propositions afin que se crée le consensus nécessaire au projet de restauration durable de la Sénaigerie.

Je vous prie, au nom des élus d'opposition, d'agréer l'expression de nos sincères salutations.

Jacques Garreau
Conseiller municipal